

Compétition Provinciale St-Raymond

Règlements et modalités de fonctionnement

Combat :

Les équipements protecteurs sont obligatoires (casques, punch, kick, protecteur buccal, coquille pour les garçons).

Pointage Combat :

Technique avec les mains : 1point
Technique avec les pieds : 2 points

Couleurs : Aucun contact facial
 Léger contact sur le casque
 2 minutes ou 5 points

Noires : Aucun contact facial
 Léger contact sur le casque
 2 minutes ou 7 points

Bourses :

Pour l'attribution de bourse (ceintures noires séniors), il doit y avoir au moins deux (2) participants dans la catégorie.

Inscriptions selon le grade :

Dans le cas où le participant possède des grades dans un autre style, il doit s'inscrire dans son grade le plus élevé.

Kata Synchronisé :

Deux participants qui exécutent le même kata (traditionnel). Aucune musique.

Kata Armé Traditionnel :

Un kata qui fait partie du programme technique d'un style ou qui est enseigné sur une base régulière. Interdit de lancer son arme dans les airs. Usage des « kiai » et « cris » avec modération.

Kata Armé Open :

Peut contenir des sauts et acrobaties. Aucune limites de « Kiai » ou de hauteur des coups de pieds.

Kata Musical :

Sur « préinscription seulement ». Les arrangements musicaux devront être reçus avant la compétition. Aucune inscription la journée même. La compétition débute par les kata musicaux.

Les participants ont la responsabilité de contacter le promoteur afin de s'entendre sur la méthode d'envoi des arrangements musicaux. De son côté, celui-ci s'engage à la plus grande discrétion et à ne pas garder les pièces après la compétition.

Préinscriptions en groupe :

Pour que le tarif de « préinscription » soit accordé, le montant doit être versé en un « paiement unique » si plus de trois (3) participants, afin d'accélérer les enregistrements.